

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03881

Numéro SIREN : 751 468 612

Nom ou dénomination : LAGRUA

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2018 sous le numéro de dépôt 3570

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N°2050 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE *

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CREANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Comptes de régularisation

Comptes de régularisation

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 4	
Adresse de l'entreprise CHEMIN LAGRUA 33260 LA TESTE		Durée de l'exercice précédent * 	
Numéro SIRET* 7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 3	
		N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	177	177
Fonds commercial (1)	AH	11 229 678	11 229 678
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP	3 077 902	340 121
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 078 821	223 795
Autres immobilisations corporelles	AT	938 108	142 285
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	254 494	254 494
TOTAL (II)	BJ	17 579 179	706 378
Matières premières, approvisionnements	BL	26 024	26 024
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT	4 446 866	4 446 866
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	79 689	79 689
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 984 808	12 985
Autres créances (3)	BZ	5 118 512	5 118 512
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	311 349	311 349
Disponibilités	CF	731 213	731 213
Charges constatées d'avance (3)*	CH	388 365	388 365
TOTAL (III)	CJ	13 086 826	12 985
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	30 666 006	719 363
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		SAS LAGRUA		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ...12...501...000...)	DA	12 501 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(231 965)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	12 269 035	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 385 754		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	7 600 650		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	478		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 767 205		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 989 237		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	832 048		
	Autres dettes	EA	102 235		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	17 677 608		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	29 946 643		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 677 608		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 385 754			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	64 870 147	FB		FC	64 870 147		
	Production vendue	biens*	FD	10 297 179	FE		FF	10 297 179	
			services*	FG	811 672	FH		FI	811 672
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	75 978 998	FK		FL	75 978 998		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	16 196		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	499 524		
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 478		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	76 505 196	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	55 092 120		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(122 019)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 448 762		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(1 495)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 038 629		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	770 048		
	Salaires et traitements*					FY	5 945 285		
	Charges sociales (10)					FZ	2 021 292		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	717 800		
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	16 121		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	131 849		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	78 058 393	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 553 196)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	34 609		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	34 609		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 233		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	8 233		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	26 376		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 526 820)		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 166 342
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17 363
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 183 705
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 040
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	36 693
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	62 732
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 120 973
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(173 883)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	77 723 510
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	77 955 475
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(231 965)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	365 872
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Elements d'actifs cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Participation enseigne			1 134 875
Régularisations diverses		18 123	31 467
Pénalité taxe apprentissage		7 917	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 : Etat préparatoire

(Ne pas répéter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise <u>SAS LAGRUA</u>										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF	11 229 855	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	721 001	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	2 356 901
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	2 125 568
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	838 139	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	1 368	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	99 969	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP	6 142 946	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	254 494		
TOTAL IV					LQ		LR		LS	254 494		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG		OH		OJ	17 627 295		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CO		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	11 229 855	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	721 001
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH	2 356 901
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	46 747	MJ		MK	2 078 821	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	838 139
		Matériel de transport					IV	1 368	MP		MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	99 969
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY	48 115	NG		NH	6 094 831	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					1Ø		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés					11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	254 494		
TOTAL IV					13		NJ		NK	254 494		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14	48 115	OK		ØL	17 579 179		
									ØM	17 579 179		

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2014
D.G.F.I.P N° 2054bis

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 - col.2] - col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>SAS LAGRUA</u>										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	177	PG		PH	177	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS	249 136	PT		PU	249 136	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW	90 985	PX		PY	90 985	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA	233 850	QB	10 054	QC	223 795	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	106 872	QF		QG	106 872	
	Matériel de transport		QH		QI	1 368	QJ	1 368	QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM	35 413	QN		QO	35 413	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU		QV	717 623	QW	11 423	QX	706 201	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP	717 800	ØQ	11 423	ØR	706 378	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				N0	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	06	07	08	09
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	16 121	UF	133 652
		UG		UH	
		UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	254 494	UV		UW	
						254 494	
	Clients douteux ou litigieux	VA	15 306		15 306		
	Autres créances clients	UX	1 969 502		1 969 502		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 416		1 416		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	DE L'ACTIF CIRCULANT	État et autres	VM	173 883		173 883	
collectivités		VB	1 014 685		1 014 685		
publiques		VN					
		VP	23 538		23 538		
Groupe et associés (2)		VC	2 209 147		2 209 147		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 695 844		1 695 844		
Charges constatées d'avance		VS	388 365		388 365		
TOTAUX		VT	7 746 179	VU	7 491 685	VV	254 494
RENOIS		(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 385 754		1 385 754		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 767 205		5 767 205		
Personnel et comptes rattachés		8C	368 998		368 998		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	749 107		749 107		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	284 994		284 994		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	586 138		586 138		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	832 048		832 048		
Groupe et associés (2)		VI	7 600 650		7 600 650		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	102 235		102 235		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	17 677 130	VZ	17 677 130		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2014

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 - Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA										Néant ☐		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 3							
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WA								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		125		XE	661							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-I du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		536										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		350 451		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2007 bis)		XX		XW	358 368							
	Amendes et pénalités		WJ		7 917		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ										
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										IJ	(173 883)							
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires vus à l'article 209 B du CGI		L7				K7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8								
			— imposées aux taux de 0 %								ZN								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		— Plus-values nettes à court terme								WN								
		— Plus-values soumises au régime des fusions								WO									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3 ^e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ									
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8											
TOTAL I										WR	185 146								
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WS	231 965								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV								
			— imposées au taux de 0 %								WH								
			— imposées au taux de 19 %								WP								
			— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW								
			— imputées sur les déficits antérieurs								XB								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ									
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				XA									
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY									
Majoration d'amortissement*										XD									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonération	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficulté ou en liquidation)	K9	Entreprises nouvelles (1 ^{er} seuil)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 1150 bis A)	L5			XF									
		Pôle de compétence (art. 44 bis bis)	L6	Société innovante innovante (art. 280)	K3	Zone de réindustrialisation de la défense (art. 14 bis bis)	PA												
		Zone franche d'industrie (art. 44 bis bis et 44 bis A)	QW	Bassin d'emploi à reconstruire (art. 44 bis bis)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quater bis)	XC												
						Zone de revitalisation rurale (art. 46 quater bis)		PC											
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS							
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT		Grâce dérogée par le report en arrière de déficit		Z		XG									
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZI									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	46 819								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise <u>SAS LAGRUA</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	46 819
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	46 819
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	325 101
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
Contribution sociale de solidarité	9K	104 650	9L		
Taxe sur surfaces commerciale	9M	223 754	9N		
Effort construction	9P	21 868	9R		
Taxe véhicule de société	9S	179	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	350 451	YO
à reporter au tableau 2058-A :			ligne W1		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	3 667
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	01	170 216

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2014

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LAGRUA										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	ØF			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	Exercice N - 1 :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		)	YQ						
	– Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	– Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTÉRIEURES	– Sous-traitance				YT	773 541					
	– Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	2 049 314	)	XQ	2 049 314					
	– Personnel extérieur à l'entreprise				YU	176 623					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	107 384					
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	2 931 766					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 038 629					
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	192 484					
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		)	9Z	577 564					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	770 048					
TVA	– Montant de la T.V.A. collectée				YY	9 549 461					
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	9 290 593					
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*				ØB	4 859 466					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 3 handicapés) : 1 0				YP	200					
	– Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%	%				
	– Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus values à 15 %	JK					
					Plus values à 19 %	JM					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus values à 15 %	JN					
					Plus values à 19 %	JP					
					Imputations	JL					
					Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JII	
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	
Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0										ZR	0

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 - Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NCI pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2014

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1 Matériel et outil	46 747		10 054		36 693
2 Matériel de trans	1 368		1 368		
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬
1 8 863	(27 830)	(27 830)				
2 8 500	8 500	8 500				
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ②		(19 330)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ③		(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ④			(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA

Néant ☒Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^① ou 16 % ^②.^① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés^② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenuGains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^③.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^④.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS LAGRUA</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

3e EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LAGRUA		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01112012		et clos le : 31122013	
		Durée en nombre de mois 1 4	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	64 870 147	
Production vendue - Biens	OB	10 297 179	
Production vendue - Services	OC	811 672	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	10 478	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	75 989 476
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	55 092 120	
Variation de stocks (marchandises)	OO	(122 019)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	7 448 762	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(1 495)	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	3 989 314	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	131 849	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	66 538 531
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2		137 9 450 945
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)			117 9 450 945
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2014

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 31122013

N° SIRET 7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LAGRUA

ADRESSE (voie) CHEMIN LAGRUA

CODE POSTAL 33260 VILLE LA TESTE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 250100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination SSB

N° SIREN (si société établie en France) 324754894 % de détention 99,99 Nb de parts ou actions 1250000

Adresse : N° 77 Voie AVENUE DES LILAS

Code Postal 64000 Commune PAU Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G 2014

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE

31122013

N° SIRET

7 5 1 4 6 8 6 1 2 0 0 0 2 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS LAGRUA

ADRESSE (voie)

CHEMIN LAGRUA

CODE POSTAL

33260

VILLE

LA TESTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2014 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

(2014)

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 1	Payées par la société elle-même a
	Payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) 2	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 3 (À préciser par nature sur les lignes e à h)	e
	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 4	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis 5	total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (cf. notice de la déclaration n°2065)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
BMW X1	LURASCHI LOIC Directeur magasin	NP			

I DIVERS	
NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés a		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages b		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(2014)

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC

SAS LAGRUA

[illegible]

(2014)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SAS LAGRUA

[illegible]

(2014)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

SAS LAGRUA

[illegible]

ANNEXE LIBRE 1

SAS LAGRUA

ANNEXLIB01
(2014)

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI) ☐

La société LAGRUA est bénéficiaire d'un apport partiel d'actif provenant de SSB (Société Supermarchés Bassin)

La valeur apportée des créances clients et des stocks a été comptabilisée en valeur d'origine et provision

La reprise de ces provisions génère une distorsion sur le tableau 2056 à savoir :

Reprise dépréciation de stocks 54 899

Reprise dépréciation de créances 75 617

LAGRUA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 12 501 000 Euros
Siège social : Chemin Lagrua 33260 LA TESTE DE BUCH
751 468 612 R.C.S. BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 OCTOBRE 2014

Affectation du Résultat de
l'exercice clos au 31 décembre 2013

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter la perte de l'exercice, qui s'élève à 231 965€ en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée rappelle qu'aucun dividende n'a été distribués au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Le Président.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

S.A.S. LAGRUA

Chemin Lagrua
33260 LA TESTE DE BUCH

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Ce rapport contient 17 pages

S.A.S. LAGRUA

Siège social : Chemin de Lagrua
33260 LA TESTE DE BUCH
Capital social : € 12 501 000

Rapport du Commissaire aux comptes **sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 20 mois et une activité de 14 mois clos le 31/12/2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée LAGRUA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Un nouveau modèle économique « hypermarché » adapté à l'entité est en cours de réalisation par le groupement Intermarché. En l'absence d'éléments suffisants mis à notre disposition nous permettant de justifier la valeur du fonds de commerce, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation de ce fonds de commerce est nécessaire et pour quel montant.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points figurant dans l'annexe :

- sous la rubrique « 3.7 – Informations complémentaires sur le bilan actif » concernant la continuité d'exploitation.
- sous la rubrique « 6.1 – Autres informations complémentaires » concernant la non rémunération de la créance sur la SAS SSB, la non corrélation et la non rémunération sur la dette envers la SAS ALTIS.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante : en application de la loi, nous vous signalons qu'il n'est pas fait mention de la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D. 441-4.

Fait à BILLERE, le 15 octobre 2014

Pour la SARL Cabinet Francis Cazaban Associés,

Francis CAZABAN
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

Période du 01/11/2012 au 31/12/2013

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/11/2012 au 31/12/2013 (14 mois)		du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	177	177		
Fonds commercial	11 229 678		11 229 678	37,50
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	3 077 902	340 121	2 737 781	9,14
Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 078 821	223 795	1 855 026	6,19
Autres immobilisations corporelles	938 108	142 285	795 824	2,66
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	254 494		254 494	0,85
TOTAL (I)	17 579 179	706 378	16 872 802	56,34
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	26 024		26 024	0,09
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 446 866		4 446 866	14,85
Avances & acomptes versés sur commandes	79 689		79 689	0,27
Clients et comptes rattachés	1 984 808	12 985	1 971 823	6,58
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel	1 416		1 416	0,00
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	173 883		173 883	0,58
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 014 685		1 014 685	3,39
. Autres	3 928 528		3 928 528	13,12
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	311 349		311 349	1,04
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	731 213		731 213	2,44
Charges constatées d'avance	388 365		388 365	1,30
TOTAL (II)	13 086 826	12 985	13 073 841	43,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	30 666 006	719 363	29 946 643	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2013 (14 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 12 501 000)	12 501 000	41,74
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-231 965	-0,76
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	12 269 035	40,97
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires	1 385 754	4,63
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	7 600 650	25,38
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	478	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 767 205	19,26
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	368 998	1,23
. Organismes sociaux	749 107	2,50
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	284 994	0,95
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	586 138	1,96
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	832 048	2,78
Autres dettes	102 235	0,34
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	17 677 608	59,03
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF (I à V)	29 946 643	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2012 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/11/2012 au 31/12/2013	du Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-------------	-----------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	64 870 147		64 870 147	85,38			64 870 147	N/S
Production vendue biens	10 297 179		10 297 179	13,55			10 297 179	N/S
Production vendue services	811 672		811 672	1,07			811 672	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	75 978 998		75 978 998	100,00			75 978 998	N/S

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			16 196	0,02			16 196	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			499 524	0,66			499 524	N/S
Autres produits			10 478	0,01			10 478	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			76 505 196	100,69			76 505 196	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			55 092 120	72,51			55 092 120	N/S
Variation de stock (marchandises)			-122 019	-0,15			-122 019	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 448 762	9,80			7 448 762	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-1 495	0,00			-1 495	N/S
Autres achats et charges externes			6 038 629	7,95			6 038 629	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			770 048	1,01			770 048	N/S
Salaires et traitements			5 945 285	7,82			5 945 285	N/S
Charges sociales			2 021 292	2,66			2 021 292	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			717 800	0,94			717 800	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			16 121	0,02			16 121	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			131 849	0,17			131 849	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			78 058 393	102,74			78 058 393	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 553 196	-2,03			-1 553 196	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			34 609	0,05			34 609	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			34 609	0,05			34 609	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			8 233	0,01			8 233	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			8 233	0,01			8 233	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			26 376	0,03			26 376	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 526 820	-2,00			-1 526 820	N/S

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 303
64146 Billère Cedex
TEL: 05 59 72 10 00 - FAX: 05 59 32 51 00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2012 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/11/2012 au 31/12/2013		du Néant	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 166 342	1,54		1 166 342	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 363	0,02		17 363	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (VII)	1 183 705	1,56		1 183 705	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 040	0,03		26 040	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 693	0,05		36 693	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
Total des charges exceptionnelles (VIII)	62 732	0,08		62 732	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 120 973	1,48		1 120 973	N/S
Participation des salariés (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)	-173 883	-0,22		-173 883	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	77 723 510	102,30		77 723 510	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	77 955 475	102,60		77 955 475	N/S
RÉSULTAT NET	-231 965	-0,30		-231 965	N/S
	<i>Perte</i>				
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 00 - Fax: 05 59 32 91 00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 14 mois.

Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 29 946 643,02 E.

Le résultat net comptable est une perte de 231 964,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/10/2014 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Le principe de la continuité d'exploitation a été retenu en s'appuyant sur la lettre de confort du 26 septembre 2014 de l'associé ITM Entreprises qui s'engage à soutenir sa filiale pendant au moins 12 mois.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :
- en diminution de l'impôt.

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :
- diminution de l'impôt pour 170 216 euros,
- créance sur l'état de 170 216 euros.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

La société a été immatriculée le 11 mai 2012. Sa mise en exploitation a débuté le 1er novembre 2012 suite à l'apport d'une branche complète d'activité de la SAS Société des Supermarchés du Bassin (SSB) en contrepartie d'une augmentation de capital social de 12 500 000 euros.

Pour cette opération de filialisation d'une branche d'activité destinée à être cédée à une société sous contrôle distinct, les apports ont été évalués à la valeur réelle conformément au règlement CRC n°2004-01. Le traité d'apport prévoyait que la cession devait être opérée avant la date butoir du 31 décembre 2013.

La cession n'a pas pu se réaliser avant cette date; aussi, en date du 17 décembre 2013, un avenant au traité d'apport a repoussé la date butoir au 31 décembre 2014.

C.F.C.A*Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes*

8, rue Faraday - B.P. 303

64146 Billère Cedex

Tél : 05 59 72 13 00 - Fax : 05 59 02 91 00

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 11 229 678 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	11 229 678		11 229 678	%
TOTAL	11 229 678		11 229 678	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 17 579 179 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		11 229 855		11 229 855
Immobilisations corporelles		6 142 946	48 115	6 094 831
Immobilisations financières		254 494		254 494
TOTAL		17 627 295	48 115	17 579 179

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 706 378 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		177		177
Immobilisations corporelles		717 623	11 423	706 201
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		717 800	11 423	706 378

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets, licences logiciels	177	177	0	Non amortiss.
Fonds commercial	11 229 678	0	11 229 678	Non amortiss.
Agencement aménag bat	2 356 901	90 985	2 265 916	de 5 à 10 ans
Batiment sur sol d'autrui	721 001	249 136	471 865	de 1 à 20 ans
Matériel et outillages	2 059 321	221 835	1 837 487	de 1 à 8 ans
Matériel kiosque d'or	19 500	1 961	17 539	5 ans
Inst. générales et aménagt	838 139	106 872	731 267	de 1 à 8 ans
Materiel et mobilier de bureau	32 043	4 582	27 460	de 1 à 6 ans
Materiel informatique	67 927	30 831	37 096	de 1 à 4 ans
TOTAL	17 324 686	706 378	16 618 308	

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tel : 05 59 72 10 00 - Fax : 05 59 32 91 00

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 7 746 179 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	254 494		254 494
Actif circulant & charges d'avance	7 491 685	7 491 685	
TOTAL	7 746 179	7 491 685	254 494

3.4 - Provisions pour dépréciation = 12 985 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours			54 899		
Comptes de tiers		16 121	78 753		12 985
Comptes financiers					
Total		16 121	133 652		12 985

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 2 082 694 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 666 987
Autres créances	415 708
Disponibilités	
TOTAL	2 082 694

3.6 - Charges constatées d'avance = 388 365 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 303
64146 Billère Cedex
Tél: 05 59 72 15 00 - Fax: 05 59 82 01 00

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.7 - Informations complémentaires sur le bilan actif**

Le point de vente a été repris en date du 31 octobre 2012 suite à l'apport d'une branche complète d'activité de la SAS SSB.

Précédemment, ce fonds était exploité en location gérance par la SAS ALTIS.

Le premier exercice de 14 mois laisse apparaître un déficit.

Le changement d enseigne et de modèle économique nécessite un temps d'adaptation pour trouver son efficacité.

Le groupement Intermarché mène activement une réflexion stratégique pour la conception d'un nouveau modèle économique "Hyper" pour permettre au magasin de retrouver le même niveau d'activité qu'il avait sous l'ancienne enseigne et ainsi dégager une rentabilité plus conforme aux normes du groupement.

ITM Entreprises apporte son soutien par une lettre de confort.

Pour l'ensemble de ces données et dans l'attente de la vérification de l'augmentation de l'activité et de la rentabilité à venir, nous avons décidé de ne pas remettre en cause la valeur d'apport du fonds de commerce dont l'incorporel est comptabilisé pour 11 229 677 euros.

L'actif du bilan fait état de créances sur immobilisations pour un montant global de 1 230 088 euros.

Les travaux réalisés sur cet exercice et cette créance font l'objet d'un audit au moment de l'arrêté.

La valeur apportée des créances clients et des stocks a été comptabilisée en valeur d'origine et provisions.

La reprise de ces provisions génère une distorsion sur le tableau des mouvements de provisions à savoir:

-reprise dépréciation de stocks 54 899 euros,

-reprise dépréciation de créances 75 617 euros.

C.F.C.A

Expertise Comptable

Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - D.P. 363

64146 Billère Cedex

Tel : 05 59 72 13 00 - Fax : 05 59 32 91 00

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 12 501 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal	1250100	10,00	12 501 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1250100	10,00	12 501 000

4.2 - Etat des dettes = 17 677 130 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 385 754	1 385 754		
Dettes financières diverses	7 600 650	7 600 650		
Fournisseurs	5 767 205	5 767 205		
Dettes fiscales & sociales	1 989 237	1 989 237		
Dettes sur immobilisations	832 048	832 048		
Autres dettes	102 235	102 235		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	17 677 130	17 677 130		

4.3 - Dettes représentées par des effets de commerce = 743 317 E

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	743 317
Autres dettes	
TOTAL	743 317

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 1 604 721 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	530 006
Dettes fiscales & sociales	1 074 715
Autres dettes	
TOTAL	1 604 721

CECA

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - D.P. 363

64146 Billère Cedex

Tél.: 05 59 72 13 60 - Fax: 05 59 32 91 60

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 75 978 998 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	65 937 990	86,78 %
Ventes de produits finis	10 234 194	13,47 %
Ventes de produits résiduels	62 985	0,08 %
Prestations de services	56 446	0,07 %
Produits des activités annexes	755 226	0,99 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-1 067 843	-1,41 %
TOTAL	75 978 998	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Le budget de participation à la progression de l'implantation hyper généraliste a été comptabilisé en produits exceptionnels pour 1 134 875 euros, soit 50% du budget global.

C.F.C.A.
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
Tel.: 05 50 72 13 00 - Fax : 05 50 32 91 00

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Autres informations complémentaires**

Pour mémoire, les associés de la SAS LAGRUA sont:

- ITM Entreprises 1 action,
- ITM Participation 99 actions,
- SAS SSB 1 250 000 actions.

ITM Participation:

Dettes en principal au 31/12/2013: 3 508 219 euros

Le montant des intérêts comptabilisés en produits sur l'exercice s'élèvent à 31 939 euros.

SAS SSB:

Créance en principal, liée à l'apport au 31/12/2013 pour 2 177 206 euros.

La SAS SSB n'a pas présenté d'intérêts à recevoir et le traité d'apport ne fait pas état d'intérêts.

Créance en principal, liée à la garantie du bail au 31/12/2013 pour 254 493 euros.

SAS ALTIS fille de SOFIDES, elle même associée de SAS SSB:

Dette en principal, liée à l'apport au 31/12/2013: 4 092 431 euros, cette dette n'est pas en corrélation avec les dettes de la SAS ALTIS, la régularisation sera opérée en 2014.

Créance sur indemnité à recevoir 230 400 euros.

LA SAS ALTIS n'a pas présenté d'intérêts à payer ou à recevoir et le traité d'apport ne fait pas état d'intérêts; aussi comme dans la SAS ALTIS il n' pas été comptabilisé d'intérêts sur l'exercice.

C.F.C.A

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

Tel: 05 59 72 15 00 - Fax: 05 59 02 91 00

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 2 082 694 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	1 666 987
Factures à établir clients(41800000)	1 666 987
Autres créances :	415 708
R.r.r.o. à recevoir(40981000)	309 928
Avoirs à rec. autres fourn. mar.(40987300)	31 419
Avoirs à rec. fourn. frais gén. (40987500)	16 575
Etat, produits à recevoir(44870000)	23 538
Intérêts à payer comptes courant(45586000)	31 940
Divers produits à recevoir(46870000)	2 308
TOTAL	2 082 694

8.2 - Charges constatées d'avance = 388 365 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	388 365
TOTAL	388 365

8.3 - Charges à payer = 1 604 721 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	530 006
Fact à rec. autres fourn. mar.(40813000)	31 061
Fact à rec. fourn. frais gén. fili.(40814000)	48 909
Fact à rec. fourn. frais gén. (40815000)	403 596
Fact à rec. fourn. immobilisations(40840000)	46 440
Dettes fiscales et sociales :	1 074 715
Provision pour congés payés(42820000)	240 816
Provision compte épargne temps(42830001)	12 955
Provision prime objectif(42830002)	85 212
Charges sociales à payer(42860000)	16 000
Prov. indemnités fin de contrat(42864002)	3 851
Prov. jours rtt(42864003)	6 923
Prov. heures récupérables(42864004)	3 242
Org. sociaux congés payés(43820000)	84 286
Organ. sociaux, charges à payer(43860000)	48 429
Etat, charges à payer(44860000)	573 002
TOTAL	1 604 721

Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes

8, rue Faraday - B.P. 363

64146 Billère Cedex

TEL: 05 59 72 10 60 - FAX: 05 59 32 91 60

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

C.F.C.A
Expertise Comptable
Commissariat aux Comptes
8, rue Faraday - B.P. 363
64146 Billère Cedex
TEL: 05 59 72 13 60 - FAX: 05 59 52 91 00

